LA FRANCE UNIE



SERGE DELAPORTE

Maire de Villiers-sur-Marne
Conseiller Régional d'Ile-de-France

SUPPLÉANT

RENÉ DESSERT

Maire de Noiseau

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Le résultat équilibré du premier tour des Elections Législatives montre que les Françaises et les Français refusent l'écrasement d'un camp par l'autre camp. Ils veulent l'unité et le rassemblement, ils rejettent le déchaînement des passions.

Pour moi, Candidat de la Majorité Présidentielle, le rassemblement et l'ouverture, ce n'est pas une affaire de dosages et de combinaison, ni un catalogue de vaines promesses ou de belles paroles : c'est avant tout une écoute plus attentive de la Société et des préoccupations quotidiennes des gens. C'est ainsi qu'élu Député, je serai à vos côtés pour, encore plus qu'hier, agir avec vous.

Quant à mes priorités, les premières initiatives du Gouvernement de Michel ROCARD montrent clairement ce qui compte le plus à mes yeux : des mesures d'urgence pour rénover l'école afin, notamment,de lutter contre l'échec scolaire ; créer un revenu minimum d'insertion afin d'en faire un droit pour les plus démunis ; moderniser les relations sociales pour améliorer la situation de l'emploi et sauvegarder la Sécurité sociale.

Avec mon Suppléant, René DESSERT, Maire de NOISEAU, je vous propose donc de confirmer et d'élargir Dimanche prochain le rassemblement de toutes celles et de tous ceux qui choisissent la solidarité contre l'exclusion.

Aujourd'hui, la France peut être unie ; c'est une grande chance pour notre avenir à tous, sachons la saisir.

Serge Delaporte

MES 25 OBJECTIFS MAJEURS

○ 1. Davantage de crédits pour l'Education nationale

15 milliards de crédits supplémentaires, au minimum, seront dégagés d'ici à 1992 pour rénover l'Education nationale.

○ 2. Priorité à la recherche scientifique

En 1986, les crédits affectés à la recherche civile ont été amputés de 4 %. Ceux du CNRS ont diminué de 3 % entre 1986 et 1988. Le prochain gouvernement relancera l'effort de recherche.

○ 3. Développer la formation permanente

Un crédit-formation sera offert aux jeunes qui ont besoin d'une ou deux années de qualification professionnelle supplémentaire.

○ 4. Créer un revenu minimum d'insertion

En faire un droit pour les plus démunis.

○ 5. Sauvegarder la Sécurité sociale

Avec le Smic, le droit de grève, la politique contractuelle et les lois Auroux, la Sécurité sociale est un acquis fondamental. Face à la maladie et à la vieillesse, elle doit continuer de fonctionner suivant le principe de répartition.

○ 6. Aide aux grands malades et aux personnes âgées

Les mesures pénalisant les grands malades seront rapportées ; les aides et les soins à domicile, les structures d'accueil seront développés.

○ 7. Moderniser les relations sociales

Des relations sociales modernes reposent sur la reconnaissance du fait syndical. L'Etat aura à mettre en place plusieurs instruments d'accompagnement : des congés de conversion rénovés, une incitation financière à la formation continue, etc.

○ 8. Prolonger les lois Auroux

Les lois Auroux acquièrent droit de cité. Pour les prolonger, le gouvernement invitera les partenaires sociaux à débattre de l'organisation, de l'aménagement et de la réduction du temps de travail.

○ 9. Développer la politique contractuelle

Les pratiques qui ont cours en Allemagne fédérale ou en Suède, par exemple, pourraient inspirer de nouvelles règles en France, comme la négociation entre partenaires sociaux en cas de licenciements économiques.

○ 10. Egalité professionnelle hommes-femmes

La loi Roudy de 1983 sera intégralement appliquée et l'écart entre les salaires devra être progressivement comblé.

○ 11. Améliorer le pouvoir d'achat

Le redressement de notre économie et la modernisation de nos entreprises devront profiter à tous ceux qui y ont contribué.

○ 12. Equilibrer les rapports propriétaires-locataires

La libération des loyers a placé les familles et les personnes âgées, surtout dans certaines grandes villes, dans une situation intenable. Un nouvel équilibre doit être trouvé.

○ 13. Egalité sociale dans les DOM

Les populations de nos départements d'Outre-Mer attendent encore l'égalité sociale. Le futur gouvernement devra définir, avec leurs élus, le rythme des étapes qui y conduiront.

○ 14. Respecter les droits des immigrés

L'immigré en situation régulière, pourvu d'une carte de séjour et d'un contrat de travail, doit être traité, sous tous les aspects de sa vie professionnelle et personnelle, comme un travailleur français. En revanche, l'immigré clandestin doit être reconduit chez lui, dans le respect de sa personne et du droit.

○ 15. Maintenir nos traditions d'accueil

Les enfants d'étrangers doivent conserver leur place dans notre communauté nationale. Les procédures de naturalisation pourraient être simplifiées.

○ 16. Mesures importantes pour les familles

La France sera forte de ses familles et s'épanouira dans ses enfants. La politique familiale doit encourager la natalité et aider les familles à préparer l'avenir dans le respect des choix professionnels de chacun.

○ 17. Ni nationalisations, ni privatisations nouvelles

Le public et le privé ne peuvent être dissociés. Car l'économie française est mixte par nature. Les nationalisations ont économiquement et financièrement réussi. Mais le va-et-vient nationalisations-privatisations ne se prolongerait pas sans dommage. A la veille du grand marché européen, il faut mobiliser l'épargne pour créer et bâtir.

○ 18. Travailler à la baisse des taux d'intérêts réels

La hausse de l'intérêt de l'argent, cause majeure de nos difficultés, découle du désordre de l'économie occidentale. Le prochain gouvernement prendra les initiatives nécessaires pour aller vers une monnaie européenne.

○ 19. Réduire les prélèvements

Somme des charges sociales et des impôts, les prélèvements obligatoires qui viennent de battre le record absolu (44,7 %) doivent être ramenés à un niveau plus bas.

○ 20. Aider l'investissement

L'investissement réalisé sur place sera soutenu par une réduction du taux de l'impôt sur les bénéfices ou par un crédit d'impôt.

○ 21. Inciter à la création d'entreprises

L'exonération fiscale des entreprises nouvelles devra être rétablie.

○ 22. Contrat de stabilité Etat-entreprises

Créer des richesses et des emplois est de la responsabilité conjointe des entreprises et de l'Etat. A cet effet, un contrat de stabilité liera les entreprises et l'Etat.

○ 23. Maintenir le rôle régulateur de l'Etat

L'anarchie financière, les OPA sauvages justifient l'intervention régulatrice de la puissance publique. On restituera au Plan l'esprit et les moyens nécessaires à préparer l'avenir.

○ 24. Adapter notre fiscalité à l'Europe

Le système fiscal sera modernisé dans la perspective européenne. L'harmonisation des taux de TVA bénéficiera aux familles.

○ 25. Rétablir l'impôt sur les grandes fortunes

L'impôt sur les grandes fortunes qui touchera, comme en 1985, les 100 000 personnes les plus riches, sera rétabli pour aider au financement d'un revenu minimum d'insertion.

Vu, le Candidat

Serge Delgrato

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988 - 4e CIRCONSCRIPTION DU VAL-DE-MARNE

I.D.P. 45.06.29.17